

ROUES EN ALLIAGE LEGER ESSAI D'IMPACT

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

ESSAI D'IMPACT SUR ROUE EN ALLIAGE LEGER

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. BUT	1
3. MOYENS D'ESSAI	1
4. ESSAI	1
5. CRITÈRES D'ACCEPTATION	2
ANNEXE	3
ANNEXE (SUITE)	4
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
6.1. HISTORIQUE	5
6.2. DOCUMENTS CITÉS	5
6.3. EQUIVALENT À :	5
6.4. CONFORME À :	5
6.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET

La présente norme définit les opérations à effectuer pour l'essai d'impact sur roue en alliage léger, ainsi que les exigences à respecter.

2.BUT

Vérifier la tenue à l'impact.

3.MOYENS D'ESSAI

Machine d'essai : voir schéma en annexe.

Une masse tombe librement sur une roue complète fixée en inclinaison de $13^\circ \pm 1^\circ$ par rapport à un plan vertical.

La masse D (en kg) doit répondre à la formule suivante : $D = 0,6 W + 180$.

W : masse en kg correspondante à F.

F : Valeur maximale parmi les charges maximales des pneumatiques pour véhicules particuliers qui est applicable à la roue testée.

Unité : kN.

Surface d'impact : largeur > 125 mm, longueur > 375 mm.

Etalonnage :

La déflexion verticale au point de choc doit être $7,5 \text{ mm} \pm 10 \%$ sous 9,8 kN appliqués verticalement au centre du système de montage de la roue comme indiqué sur le schéma en annexe.

4.ESSAI

- Monter un pneu Tubeless ayant la plus petite largeur hors tout de tous les pneus pouvant équiper la roue.
Pression du pneu : $200 \text{ kPa} \pm 10 \text{ kPa}$.

- Placer la roue assemblée sur la machine d'essai de la même manière que si elle était fixée sur le véhicule conformément au schéma de l'annexe.
- Laisser tomber le poids d'une hauteur de 230 ± 2 mm sur la roue.
- Sélectionner les points d'impacts en fonction des possibilités d'obtenir des résultats différents : dans ce cas il faut réaliser un seul essai par roue.

5.CRITERES D'ACCEPTATION

La roue est considérée comme acceptable si les conditions suivantes sont respectées :

- pas de fêlure,
- pas de séparation entre roue et pneu et entre partie centrale de la roue et la jante,
- pas de perte totale de pression au bout d'une minute,
- des dommages ou déformations qui ont été causés par le contact direct avec l'impacteur ne constituent pas un défaut.